

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL XIII

MONTREAL, 31 JANVIER 1901

No 280

SOMMAIRE

Le Progrès Moderne, *Vieux-Rouge* -- Carottes Monacales, *Magister* -- L'acte de Cession, *Catholique* -- Les Détéctives, *Civis* -- A Propos de Mariage, *Rigolo* -- Le Problème de l'Enseignement secondaire, *Chantilli* -- La Toute-Puissance de la Bonté, *Séverine* -- Les Drames de la mer, *Henry Fouquier* -- Vers L'amour Polygamie, *Hugues le Roux* -- Pour voui, Mesdames.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Le RÉVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

Le prix de l'abonnement au RÉVEIL est TROIS PIASTRES par année.

Le Progrès Moderne

J'ai souvent entendu dire et répéter que notre clergé Canadien était rétrograde et ne voulait pas se mettre à la hauteur du siècle, et, de fait, je croyais fermement que c'était le cas. Il faut bien, cependant, changer d'opinion quand des faits patents, avérés, irrécusables vous sautent aux yeux et vous démontrent que vous étiez dans l'erreur.

Un brave curé qui ne demeure pas à cent lieues de Montréal n'était pas du tout satisfait de la recette que lui rapportait son bedeau après chaque messe du dimanche, et il cherchait un moyen de remédier à un état de choses qui devenait de plus en plus alarmant et menaçait de produire une disette désastreuse dans la demeure curiale.

Le curé se creusait la cervelle depuis quelques semaines sans pouvoir trouver une solution satisfaisante. Le pauvre homme maigrissait à vue d'œil. Autrefois, aux jours heureux où l'abondance régnait dans son presbytère, il possédait une bedaine

aussi grosse que canonique, mais hélas ! tout était disparu, et la vieille servante avait été forcée de plisser les soutanes pour empêcher son maître d'y flotter.

La situation s'aggravait quotidiennement et le curé entrevoyait avec terreur le jour où il serait en proie aux affres de la faim et aux angoisses de la soif.

Que faire, mon Dieu ! que faire ?

Il avait bien consulté un de ses collègues pour lui demander le moyen de se faire payer des ouailles récalcitrantes qui refusaient de déposer la recette réglementaire dans la patte de son bedeau. Le collègue, un homme à forte encolure, beau parleur, mais non un faiseur de phrases lui enseigna sa manière qui est bien simple.

— Vois-tu, mon cher, il n'y a qu'à s'y mettre. Même tes paroissiens à coups de bâton, monte en chaire et agonise-les de sottises. Si ça ne suffit pas fais-les mettre à la porte par le bedeau. Il n'y pas bien longtemps mon *bouncer* à mis la femme et la demoiselle d'un entrepreneur bien connu à Montréal à la porte de l'église, et depuis ce temps-là elles n'oublient pas leur portemonnaie.

Ce moyen répugnait à notre homme et il ne voulut pas y avoir recours.

Un jour il se rendait en tram à l'autre bout de la ville lorsqu'une idée lumineuse jaillit dans la sombre tristesse de ses pensées, et il se dit " Je suis sauvé ! "

Cette idée était vraiment trop simple, et il s'étonna fort de n'y avoir pas songé plus tôt.

C'était d'acheter une de ces boîtes de perception que la Compagnie des tramways met à la disposition de ses employés et de faire la collecte par un moyen ingénieux et pratique à la fois. Il paraît ce-

pendant que le fonctionnement de cet outil ne va pas tout seul, et qu'il faut un entraînement préalable pour en obtenir un résultat absolument satisfaisant, et la suite de cette histoire véridique le prouve amplement.

Le premier dimanche, le bedeau armé de la petite boîte, commença la perception des cinq sous en allant de banc en banc, mais malgré toute la bonne volonté qu'il y mit, de mauvaises langues prétendent qu'il perdit 278 *fares*, et que certains farceurs qui ne respectent rien voulaient absolument se faire donner des *transferts* pour les vêpres et l'archiconfrérie. Aujourd'hui la machine fonctionne bien et le curé d'aura pas la peine d'engager un des nombreux *sparaes* de la Compagnie.

Il y a cependant un inconvénient difficile à faire disparaître. Il paraît que tous les dimanches il y a un grand nombre de paroissiens qui *switchent* sur la paroisse voisine.

VIEUX-ROUGE.

Carottes Monacales

Nous voici rendu à Lachine, où nous trouvons la maison-mère des révérendes Sœurs de Ste-Anne qui compte ;

Religieuses professes.....	752
Novices.....	35
Postulantes.....	54
Etablissements.....	52
Elèves.....	13,826

En donnant la proportion des autres établissements, nous arrivons à 7000 élèves pensionnaires à \$150, \$1,050,000 ; 6826 élèves externes à \$10, \$68,260 ; total, \$1,118,260.

Congrégation Notre-Dame..	\$2,500,000
Sœurs des SS. N de J. et M.	\$1,250,000
Sœurs de Ste Croix.....	\$724,500
Sœurs de Ste. Anne.....	\$1,118,260

Total.....,.... \$5,482,760

MAGISTER.

L'acte de Cession

Nous trouvons dans un livre publié par M. Rodolphe Lemieux, et intitulé : *Les Origines du Droit Franco-Canadien*, des clauses fort intéressantes concernant les privilèges du clergé catholique dans la province de Québec.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point les propriétaires du *Canada-Revue* auraient pu avoir raison en Angleterre. Les pertes d'argent causées à ces messieurs ne leur permirent pas de porter la cause jusqu'au Conseil Privé, mais il nous semble, qu'il est permis de croire que l'interprétation de la loi aurait été bien différente de celle que les juges canadiens lui ont donnée, si le *fair play* britannique n'est pas un vain mot.

Le droit commun anglais décrète que toute personne qui fait sciemment du mal, ou cause du dommage à une autre personne sans alléguer de motifs suffisants est tenue de réparer ses torts en indemnisant sa victime. Ceci a été si bien compris que l'archevêque de Montréal, avant de lancer une interdiction contre deux journaux sans crier gare, a eu la précaution de les avertir publiquement d'abord, et par lettre particulière ensuite.

C'est une amélioration sensible sur l'ancien système qui consistait à assommer un homme sans lui dire quelle était l'accusation portée contre lui. C'est à peu près tout ce que le peuple canadien a gagné par cette cause, mais il s'en prépare une autre qui va peut-être lui permettre d'arracher encore un lambeau de liberté à l'intransigence cléricale. Nous comprenons que les droits de tout un peuple qui n'a jamais eu que des devoirs à remplir ne s'acquièrent pas en un jour, surtout quand

ses maîtres ont eu une possession à peu près indiscutée de privilèges et d'immunités pendant deux siècles. Cependant, on peut aujourd'hui entrevoir le jour où le règne de fer qui pèse sur nous sera aboli pour faire place à une ère de prospérité et permettre à notre peuple de dépasser le niveau intellectuel et moral des races qui l'entourent.

La citation que nous donnons forme partie de l'Acte de Cession :

Article 27.—Le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine subsistera en son entier; en sorte que tous les états et le peuple, des villes et des campagnes, des lieux et places éloignés, pourront continuer à s'assembler dans les églises et fréquenter les sacrements comme ci-devant, sans être inquiétés en aucune manière, ni directement ni indirectement. Ces peuples seront obligés par le gouvernement anglais, à payer aux prêtres qui en prendront soin, les dîmes et tous les droits qu'ils avaient coutume de payer sous le gouvernement de Sa Majesté Très Chrétienne.

Réponse.—On accorde le libre exercice de leur religion; l'obligation de payer leurs dîmes aux prêtres, dépendra de la volonté du roi.

Article 28.—Le Chapitre, les Prêtres, Curés et Missionnaires continueront avec entière liberté leurs exercices et fonctions curiales, dans les paroisses des villes et des campagnes.

Réponse.—Accordé.

Article 32.—Les communautés de filles seront conservés dans leurs restrictions et privilèges et continueront à observer leurs règles.

Réponse.—Accordé.

Article 34.—Toutes les communautés et tous les prêtres conserveront leurs meubles, la propriété et l'usufruit des seigneuries et autres biens que les uns et les autres possèdent dans la colonie, de quelque nature qu'ils soient et les dits biens seront conservés dans leurs privilèges, droits, honneurs et exemptions.

Réponse.—Accordé.

Article 35.—Les chanoines, les prêtres et missionnaires des missions étrangères et de Saint-Sulpice, ainsi que les Jésuites, les Récollets. seront maîtres de disposer de leurs biens et d'en passer le produit et ainsi que ce qui leur appartiendra en France.

Réponse.—Accordé.

Article 37.—Les seigneurs des terres et officiers militaires et de justice, les Canadiens, tant des villes que des campagnes.....conserveront l'entière et paisible propriété et possessions de leurs biens seigneuriaux et returiers, meuble et immeubles, marchandises, oelleries et autres effets.....

Réponse. Accordé.

Article 42—Les Français et Canadiens continueront à être gouvernés suivant la coutume de Paris et les loix et usages établis pour ce pays et ils ne pourront être assujettis à d'autres impôts, qu'à ceux qui étaient établis sous la domination française,

Réponse.—Ils deviennent sujets du roi.

.....

3. Le 29 novembre 1763, le chancelier de l'Échiquier présentait à la Chambre des Communes une copie des articles préliminaires du traité de paix. Les articles se rapportant au Canada, établissent que Sa Majesté Très Chrétienne renonce à toutes ses prétentions sur la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, dans toutes ses parties, et en assure la pleine possession au souverain de la Grande-Bretagne ; la France, renonce également au Canada et à l'Île du Cap Breton, et à toutes les autres îles et côtes situées dans le golfe St-Laurent ; et, en général, elle cède tous droits et garanties qui peuvent dépendre de ces contrées. De son côté, le roi d'Angleterre s'oblige à accorder aux habitants du Canada le libre exercice de la religion catholique. En conséquence, il donnera des ordres, pour que ses nouveaux sujets catholiques soient autorisés à pratiquer leur culte, suivant les rites de l'Église romaine, *en autant que les lois de la Grande Bretagne pourront le permettre.*

Nous donnerons dans notre prochain numéro d'autres clauses de l'Acte de Cession sur le même sujet.

CATHOLIQUE.

AUX SOURDS UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympanus artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympanus puissent les avoir gratuitement, S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 80, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

LES DETECTIVES

La ville de Montréal est placée sous la sauvegarde d'un corps de police bien organisé et bien dirigé. Il s'y commet des abus comme partout ailleurs, et tout le monde sait qu'il est impossible de demander la perfection. Mais, en somme, nous n'avons pas trop de plaintes à enregistrer contre la police.

Montréal, comme toutes les grandes villes, n'a pas seulement la police à sa disposition. Elle est affligée de cette plaie qui s'intitule les "détectives privés" sans aucune sanction. Ils font graver l'insigne réglementaire de la police, et se servent de ce talisman pour pénétrer dans les domiciles et terroriser les citoyens, au détriment des vrais détectives. Ces gens constituent à peu près la plus sale engeance que l'on puisse imaginer.

On se rappelle encore que les portes du pénitencier se sont ouvertes il y a quelques années pour recueillir MM. Fahey & Cie., les détoursseurs qui avaient impunément pillé les citoyens depuis des années et des années. On a cru que c'était fini dans le temps ; que la justice avait mis la main sur toute la bande. Quelle erreur ! L'industrie fleurit aujourd'hui plus que jamais et le chantage est pratiqué sur une vaste échelle.

On peut assimiler ces officines de détective, privés à celles de Paris, et nous donnons plus bas la description d'une de ces maisons que nous empruntons à George Ohuet. Cette description est fidèle et peut s'appliquer à tous les pays et à toutes les villes :

Un fiacre la conduisit rue d'Aboukir. Elle demanda à la concierge M. Taboureau. Et un gros homme commun, à voix éraillée, qui était dans la loge, un paquet de journaux à la main, répondit :

— C'est moi, madame.

— Monsieur, je désirerais vous parler, dit Éliane avec une résolution qui l'étonna elle-même.

— Madame, justement je rentre. Si vous voulez vous donner la peine de monter, l'étude est à l'entresol.

Ils montèrent un escalier sombre, éclairé seulement par des réflecteurs noirs de poussière, et arrivés sur le premier palier, Taboureau avec un

passé-partout ouvrit la porte d'entrée. Le spectacle qui s'offrit à eux, dès le seuil, n'était point ordinaire. Un homme dévêtu, assis sur une chaise, et entouré par les trois commis et la bonne de l'agent de recherches, se faisait bassiner la figure avec de l'eau additionnée d'anicé. Une balafrée violette, partant de l'œil et finissant au menton, lui coupait le visage en deux. Son bras droit, nu jusqu'au coude, était bandé, et des gémissements entremêlés d'injures s'échappaient de ses lèvres.

— Eh ! mon Dieu ! Châtillon, qui est-ce qui vous a arrangé comme ça ? s'écria Taboureau, au comble de la surprise.

— Ah ! le brigand ! Est-il possible de taper aussi dur ! C'est le mari de la rue Richer, monsieur. J'ai la figure en marmelade ! Il me l'avait bien dit que, si je continuais à le filer, il m'assommerait. J'ai mon compte, monsieur, je crois que mon bras est cassé...

Éliane, stupéfaite, sa robe relevée, comme si elle marchait dans la crotte, se tenait sur le seuil de l'étude, songeant vaguement à s'enfuir. Taboureau vit son émoi, craignit de perdre une cliente, et souriant :

— Passez donc, je vous prie, dans mon cabinet, madame. Ce n'est rien. Un petit accident de métier. Il y a des maris qui trompent leur femme et qui ne veulent pas être pincés... Celui qui a si bien accommodé mon indicateur est un enragé. Sa femme voudrait bien le faire prendre en flagrant délit. Mais il se défend... Madame est peut-être dans le même cas ?

Taboureau venait de fermer la porte et offrait gracieusement à Éliane un fauteuil de moleskine usé par le passage des infortunés qui se succédaient dans cette pièce tendue de papier vert, meublée d'un bureau en acajou, de cartonniers sur lesquels de grandes lettres, imprimées de A à Z, servaient au classement des dossiers de la jalousie, de la vengeance ou du chantage. L'agent s'était assis, et, de son regard habitué à scruter les physionomies, il dévisageait Éliane. Celle-ci, pour éviter les difficultés de l'entrée en matière, sortit de son porte-cartes la circulaire et dit avec volubilité :

— J'ai reçu de vous ce papier, monsieur. Vous vous chargez des recherches dans l'intérêt des familles. J'ai un fils...

Elle s'arrêta. Ce mensonge, qu'elle avait préparé pour expliquer dignement sa démarche, avait de la peine à sortir.

— J'ai un fils qui me donne du souci. Je voudrais être renseignée sur sa conduite.

Taboureau n'avait pas bronché. Qu'il s'agit

d'un frère, d'un mari ou d'un amant, peu lui importait. Il ne voyait qu'un homme à filer pour le compte d'une femme élégante, distinguée et mûre qui paraît bien.

— Rien de plus facile, madame. Le jeune homme se doute-t-il de votre mécontentement, et peut-il soupçonner votre désir ?

— Nullement.

— Alors cela ira tout seul.

Il prit une fiche et un crayon, puis, se tournant du côté d'Éliane :

— Madame sait que nos recherches sont tarifées. C'est quarante francs par jour, pour vacation, ou dix louis à forfait, pour la première indication. Après, s'il y a lieu de continuer régulièrement, c'est un prix moins élevé...

— Très bien, monsieur : je prendrai le forfait, pour être plus tôt renseignée.

Taboureau eut un clignement d'œil qui voulait évidemment dire : Pas bête, la dame ! Et comme Éliane posait deux billets de cent francs sur le coin du bureau, il s'inclina avec une considération marquée :

— Madame veut-elle avoir la bonté d'écrire elle-même le nom et l'adresse du jeune homme ?

— Non, monsieur, dit nettement Éliane, pas moi, vous.

Elle avait, en une seconde, senti le danger de laisser de son écriture dans les mains de cet homme. Taboureau cligna une seconde fois et répondit :

— Comme il plaira à Madame.

Éliane dicta :

— M. Edmond Féraud ; domicile à Paris, rue Blanche, 24 et à Croissy, villa des Glycines.

— Où faudra-t-il écrire à Madame, quand on saura du nouveau ?

— A Croissy, villa des Glycines. L'adresse : Mme Éliane. Cela arrivera ainsi.

Elle se leva, passa devant l'agent avec son plus grand air, vit, en traversant l'étude, l'indicateur qui continuait à se faire lotionner la figure, et, laissant derrière elle une odeur qui combattit avantageusement l'infection de l'escalier, elle partit.

On vous a donné l'assurance, depuis que cet article a été écrit, dans trois agences de détectives privés et dûment autorisées par les gouvernements que des mesures seraient prises pour découvrir ces gens sans vergogne qui se faufilent dans les maisons sous de faux prétextes

dans l'unique but de faire chanter de bons citoyens.

Espérons qu'on réussira à faire un exemple.
CIVIS.

TOUS LES AVANTAGES.

Il est bon et facile à prendre, il soulage instantanément et guérit radicalement. Le BAUME RHUMAL ne coûte que 25c la bouteille. 135

A PROPOS DE MARIAGE

L'hon J. A. Chapleau, l'ancien gouverneur de la Province de Québec, était un homme qui prenait plus de précaution que son secrétaire particulier lorsqu'il s'agissait d'affaires importantes. Comme il ne voulait pas voir son mariage annulé, il avait demandé et obtenu un indult papal. Ce fait est constaté dans le registre de l'église catholique de Sherbrooke où M. Chapleau a été marié le 25 novembre 1874.

Voici cet extrait :

EXTRAIT DU REGISTRE CATHOLIQUE

Le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante et quatorze, vu la dispense accordée par Monseigneur C. E. Fabre, évêque de Gratianapolis, en vertu d'un indult papal en date du huit juin mil huit cent soixante et quatorze, à l'effet de lever la défense de l'Eglise qui empêche de contracter mariage ensemble, l'honorable Joseph Adolphe Chapleau, catholique, résidant à Montréal, fils majeur de Pierre Chapleau et Zoé Sigouin, d'une part et Marie Louise King, protestante, fille majeure de Charles King, lieutenant-colonel et major de brigade de l'armée de la province, et de Bessie Harrington, de Sherbrooke, vu aussi la dispense de toute publication de bans accordée au même effet par le dit évêque, n'ayant découvert aucun empêchement au dit mariage nous prêtre, curé, autorisé à cet effet, avons reçu leur mutuel consentement de mariage en présence de A. D. Chapleau, frère de l'époux, de A. D. DeCelles, aussi de Charles King, père de l'épouse, de Bessie Harrington, mère de l'épouse, de Marie Kendrick et de Elizabeth Dickinson soussignés.

EXTRAIT DU REGISTRE ANGLICAN

25th November, were married by licence in St. Peter's Church, J. A. Chapleau and Marie Louise King.

Le *News*, de Sherbrooke, du 26 novembre 1874 publiait l'entre-filet suivant qui fut traduit et reproduit par la *Minerve* avec une légère omission.

FASHIONABLE WEDDING.

Yesterday morning at Sherbrooke, the honorable Mr Chapleau was married to Miss Louise Mary King, daughter of Lt. Colonel King, brigade-major.

Mr l'abbé Dufresne, Vicaire Général, performed the ceremony. The young ladies of the convent of Sherbrooke, sang during the mass, at which a great number of friends assisted.

After the ceremony, which was afterwards repeated in the English Church, the newly married couple adjourned to Col. King's house. At 2 o'clock, the hon. Mr and Mrs Chapleau left for New-York by special train placed at their disposition by the Masawippi Company.

Voici maintenant la traduction de la *Minerve*:

Hier matin à Sherbrooke, l'honorable M. Chapleau C, R, a épousé Mlle Marie Louise King, fille du Lieutenant-Colonel King, Major de Brigade.

L'abbé Dufresne V, G. présidait à la cérémonie. Les jeunes filles du couvent de Sherbrooke ont chanté pendant la messe à laquelle assistaient un grand nombre d'amis.

Après la cérémonie les nouveaux époux se sont rendus chez M. le Colonel King.

Après le mariage toutes les personnes présentes ont assisté à une messe basse. A dix heures, l'honorable M. Chapleau et Madame Chapleau partirent pour New-York par un train spécial mis à leur disposition par la compagnie de Massawippi.

(La *Minerve*, jeudi 26 novembre 1874)

L'excellente commère avait oublié d'annoncer à ses lecteurs que le mariage avait été célébré au temple aussi bien qu'à l'église.

Par pudibonderie, sans doute.

RIGOLO.

AUX LECTEURS DE CE JOURNAL.

Dans l'intérêt de votre précieuse santé, n'oubliez pas de suivre un traitement méthodique avec les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD pour conserver votre sang pur et fraîches couleurs.

Le Problème de l'Enseignement secondaire.

Il y a toujours un problème, sinon une crise, de l'enseignement secondaire, et la presse entière se remet à l'agiter de plus belle. La presse a raison, car l'opinion publique peut être une collaboratrice efficace de la solution définitive, et c'est d'elle, en tous cas, que dépendra le succès à l'heure de la mise à exécution.

Ce problème est, d'ailleurs, si important qu'il vient d'être l'objet de la plus vaste enquête parlementaire qui ait eu lieu dans notre pays. Il est si difficile et si aigu que le président de cette enquête, M. Ribot, l'appelle " un des problèmes les plus complexes et, par certains côtés, les plus brûlants " que notre génération ait à résoudre. Il est si urgent que le Parlement va s'en saisir dès la prochaine session. Il est si près de recevoir une solution mûrie que le ministre de l'instruction publique en a déjà proposé une, et que le conseil supérieur vient de la faire sienne, en grande partie.

Cette solution ministérielle, nous l'avons sous les yeux. Nous avons eu aussi la bonne fortune d'être renseigné sur le détail des dernières séances et le texte de certains votes du Conseil supérieur de l'instruction publique. Nous pouvons donc marquer avec précision le point exact où en est la solution officielle du problème. Ce faisant, nous rendrons service à l'opinion, qui pourra, elle aussi, pousser son enquête suivant la bonne méthode, en procédant du connu à l'inconnu.

Nous constaterons d'abord que le problème a fait vers sa solution totale un pas décisif, par la réorganisation proposée pour l'enseignement moderne.

Là, en effet, le nœud de la question avait pris ses plis et replis et par la nature même des choses.

Au fond, tout le malaise de l'enseignement secondaire, depuis un siècle, vient du désaccord croissant entre les nécessités modernes, de plus en plus impérieuses, et une culture classique trop souvent prisonnière du passé, dédaigneuse du présent, insouciante de l'avenir.

Au mal, qui allait empirant, avec les progrès même des sciences et de l'industrie, de l'expansion commerciale et coloniale, on opposa, vers 1853, le remède empirique de la bifurcation, qui parut pire que le mal ; puis, vers 1865, le remède un peu honteux de l'enseignement spécial ; enfin, depuis 1891, la panacée ambitieuse de l'enseignement secondaire classique moderne. Et toujours, et de plus en plus, l'agriculture et le commerce, l'industrie et la colonisation manquaient, sinon de bras, du moins de têtes. Elles sont nombreuses, depuis quelques années, et tous les esprits avisés les comptent, les batailles que nous avons perdues dans la lutte internationale pour la vie, parce que nos forces économiques manquaient de cadres.

Mais comment les recruter ? Comment donner à une part de la population de nos lycées une éducation qui ne fût pas professionnelle et qui pourtant, préparât directement à une profession commerciale ou industrielle ? Comment concilier une culture assez générale avec une orientation très décidément pratique ? Le nœud du problème était-là.

Voici comment le projet ministériel le dénonce :

L'enseignement secondaire moderne ne doit pas se proposer pour fin la culture littéraire et être considéré comme le rival de l'enseignement classique. Il ne doit pas constituer un double emploi : il doit être lui-même.

Voilà, officiellement dénoncée, l'ambition de l'enseignement secondaire moderne. On sait qu'elle a été désastreuse.

Mais si le ministre a voulu donner un avis sévère à bon entendeur, il n'entrait pas dans sa pensée d'humilier l'enseignement moderne. Il ne voulait que le pousser dans sa vraie voie, et il la lui trace aussitôt délibérément, et avec une netteté dont il faut louer la loyauté comme la sagacité. Qu'on en juge :

" L'enseignement secondaire moderne, dit le projet ministériel, doit répondre aux besoins économiques du pays et constituer *non pas une éducation professionnelle, déjà terminée et spécialisée, mais une préparation très haute et très large*

des carrières agricoles, commerciales, industrielles, coloniales.

“ Il convient à cette fin, sans exclure les idées générales qui sont le propre des études secondaires, de préciser son orientation et de lui donner un caractère nettement scientifique et pratique, les sciences mathématiques, physiques, chimiques, naturelles y étant enseignées non pas tant au point de vue théorique qu'au point de vue des applications.

“ Avec les sciences, *les langues vivantes, dont l'étude sera largement développée*, seront un organe essentiel de ces cours d'études. ”

A nos yeux, la solution tant cherchée sera exactement dans le sens indiqué par ce passage du projet ministériel. Le Conseil supérieur a été du même avis, ce qui est capital pour l'avenir de la réforme. Nos lecteurs vont pouvoir en juger, car nous avons le texte même de son vote, et le voici :

“ L'enseignement secondaire moderne a pour objet la préparation aux professions agricoles, commerciales, industrielles et coloniales.

“ Le cours d'études modernes a une durée normale de six ans.

“ Il est divisé en deux cycles ; le premier d'une durée de quatre ans, le second d'une durée de deux ans.

“ Pendant toute la durée des études modernes, l'enseignement garde la même orientation.

“ Les études des deux cycles ont un caractère à la fois général et pratique. Le programme et la répartition des cours peuvent comporter certaines variations, suivant les régions et suivant les établissements. Dans le choix des exemples et des applications, on aura égard aux besoins des industries et professions des diverses régions. A cet effet, il sera tenu compte des indications fournies par les conseils généraux ou municipaux, les chambres de commerce, les bureaux d'administration, etc. . . ”

Ce texte a été voté à l'unanimité. Le ministre et le Conseil supérieur de l'instruction publique sont donc parfaitement d'accord pour dénouer, non pour trancher le nœud gordien de l'enseignement moderne. Celui-ci est enfin dé-

fini et orienté comme il faut, ce qui n'ajoutera pas peu à la tranquillité intellectuelle de son personnel, comme à la sécurité morale de sa clientèle, et ne peut que profiter à sa dignité réelle.

Que cette définition et cette réorganisation de l'enseignement moderne ne se soient pas faites aux dépens de l'enseignement classique, c'est ce qui nous reste à montrer.

CHANTILLI.

ERREURS GRAVES.

On commet trop souvent des erreurs graves dans l'appréciation de certains désordres que l'on prend pour des symptômes de la maladie du cœur, alors que le mal vient uniquement de la pauvreté ou de l'impureté du sang. Un bon traitement avec les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD fait disparaître ces causes d'appréhension.

14

La Toute-Puissance de la Bonté

Elle est immense et invincible ; elle est celle qui, plus encore que la Beauté, parce que davantage accessible à tous, se grave en traits profonds dans la mémoire des hommes : la Sagesse maternelle qui résoudrait pacifiquement tous les problèmes, entre masses comme entre unités— si un souffle de folie ne passait sur les cervelles !

Elle est, en tous cas, l'incarnation la plus visible, ici-bas, de la divinité qu'on s'imagine là-haut, dans la douceur des nuages et la tiédeur des rayons.

Elle ennoblit tout ce qu'elle touche ; empreint de grandeurs les êtres les plus simples : ajoute à la sélection de la race, de la fortune ou de l'intelligence, à tous les avantages ou toutes les gloires périssables en ce monde quelque chose d'éternel, quelque chose *qui ne meurt pas*.

La chair peut disparaître, née fragile, éphémère, vouée d'avance au retour à la terre commune. Le nom peut s'effacer sous le pas des ans, sous la grimpe des lierres et l'usure de la pluie.

L'être est vivant quand même, en exemple, en

réalité morale, s'il est évoqué dans le souvenir de la plus humble créature ; si les syllabes dont on le désignait, sa marque d'emprunt pour un tiers, un demi, trois quarts de siècle, sont prononcées avec gratitude, avec ferveur, avec un regret sincère, une émotion réelle, par le dernier des pères, la plus vieille des aïeules, le plus dénué des meudians !

—Il fut bon ! Elle fut bonne !

Cette oraison funèbre, en trois mots, dépasse, pour moi, toutes les pompes de l'éloquence de Bossuet, derrière les catafalques royaux.

On n'y entend pas rouler la foudre ; l'ombre d'un Dieu justicier et sévère n'intercepte pas la miséricorde du soleil. . . Mais comme un chant d'oiseau, comme un rire d'enfant, comme un bruissement de ruche, comme un murmure de source, comme l'écho de tout ce qui, ingénu, bourdonne sous le ciel, s'élève en hymne d'infinie tendresse.

—Il fut bon !

Ah ! comme les orgues ont la voix basse, comme les cierges luisent pâle, comme l'épithaphe est à fleur de pierre auprès de l'harmonie, du rayonnement, de la durée de ce modeste éloge !

* * *

Ainsi le songe dans la nef de l'Eglise de Chevreuse, toute tapissée de tentures funèbres, scintillante comme une nuit de juin, près du tumulus d'orchidées, de violettes et de lilas, sous lequel repose le corps de Henri-Georges de Montgomery, fils de lord Robert-Henry Herbert, comte de Pembroke et de Montgomery, pair d'Angleterre.

Il fut de ces gentilshommes qui ne le sont pas seulement de naissance, mais qui s'efforcent de mériter, de justifier par les actes de leur volonté, l'exercice de leur libre-arbitre, les faveurs du hasard.

La voix de Soulacroix, en lamento, dit les implorations rituelles ; l'aristocratie de France, dans le cœur, a délégué le plus pur de son sang ; aux piliers, sur l'écusson timbré de la couronne de pairie, la chimère ailée couleur d'algue, se détache, avec la fière devise : " Ung je servirai."

Mais ce qui est autrement émouvant, c'est, dans les bas-côtés, tout le peuple de la région accouru là, en souvenir de cette bonté à laquelle s'allia le défunt et qu'il fit, à son tour, régner où il passa.

Il y a là de ces visages comme on en voit dans les seuls tableaux des Primitifs : burinés, satinés par l'âge, la fatigue, tous les hivers passés, tous les étés subis.

Aux quatre coins du catafalque, les pompiers qui, la veille, s'en furent au devant du corps et vont l'accompagner jusqu'au cimetière, se tiennent debout, pensifs, immobiles.

Soldats du devoir, dévoués au seul salut de leurs semblables, les mains nettes des besognes guerrières, ils ont voulu accueillir, veiller, escorter, celui qui, en 1870, participa glorieusement à la seule guerre admissible—celle de défense ! — fut, à la tête des mobiles de Fontainebleau, la salamandre au képi, assez valeureux successivement à Champigny, à Buzenval, à la Malmaison, pour que le général Carré de Belle mare le citât à l'ordre du jour. . .

Tout à l'heure, quand les gens de Paris seront repartis, le tambour de la compagnie battra aux champs, derrière le convoi ; et des sanglots répondront à ceux de la veuve qu'on devine à bout de forces et de courage, par-delà le maître-autel, pleurant, sous ses voiles noirs, toutes les larmes de son cœur !

* * *

*Le mort s'en va dans le brouillard
Avec sa limousine en planche.*

Qu'importe que la limousine soit d'éfiène plu. tôt que de sapin. et l'inscription en lettres d'or !

Le deuil est le même, aussi cruel, aussi amer : l'inexorable mort a frappé de la même faux, du même geste sans merci !

Je tourne la tête, à travers la brume, vers un champ où je vis, l'autre année, si vivant, si gai, celui qui, statufié, rigide, va descendre au tombeau.

Je revois ses larges yeux bruns, au regard clair et chaud, son bon sourire : j'entends sa voix aux inflexions de franchise et de joie. Il respirait la satisfaction de vivre, n'ayant nul poids sur la conscience, la main ouverte à toute

infortune, le cœur ouvert à tout sentiment généreux.

Nous ne pensions pas toujours de même, il s'en fallait ; entre lui et moi, ce que j'appelle les préjugés de caste, creusaient un abîme, mais sa bonté avait jeté là-dessus une passerelle qui ne se rompit jamais.

Ce jour-là, tandis que nous causions, des chevaux, gardant de la ligne et de l'allure, mais évidemment âgés, passaient autour. Je lui demandai :

— Qu'est ce que ces chevaux-là ?

Il eut une minute d'hésitation, puis, prenant son parti d'avouer quelque chose de bien, répondit.

— Ce sont nos vieux chevaux. Quand ils ont fait leur temps, on les amène ici, où ils finissent doucement, à leur heure, sans jamais être maltraités. Vieilles bêtes ou vieilles gens, tout ce qui a donné fidèlement son effort, a droit au repos.

J'étendis le bras vers le village :

— Alors ?

— Oui, les vieux serviteurs sont là aussi, à l'abri du besoin, remplacés chez nous par leurs fils. C'était de tradition chez M. Ditte, le père de ma femme, le bon génie du pays. En épousant sa fille, j'ai épousé la tradition.

Il rit, et parla vite d'autre chose, tandis que, vigoureusement, je lui serrais la main.

Après avoir été un homme brave et un brave homme, un vrai gentleman au sens moral et matériel du mot, il est mort, dit-on, comme un juste ; il s'est endormi dans la paix du Seigneur ainsi qu'un petit enfant.

Que la terre de Chevreuse lui soit légère ! Il survit parce qu'il fut infiniment bon dans la mémoire des humains !

SEVERINE

FAIBLESSE CHEZ LA FEMME.

La faiblesse chez la femme disparaîtrait rapidement si elle suivait un bon régime avec les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

15

Les Drames de la mer

Pendant trois jours, Paris, qui n'est pas toujours aussi égoïste et léger qu'on le dit, a été vraiment angoissé à la pensée du drame maritime qui se jouait sur les côtes de Provence. Il est vrai que ce drame a été particulièrement émouvant, d'une mise en scène tragique, telle qu'un d'Eunery serait heureux de l'avoir imaginée. Est-il, en effet, quelque chose de plus saisissant que la situation de gens qui vont périr, sous les yeux et comme à portée de la main d'autres hommes qui, malgré leur courage, sont impuissants à les secourir ? Il y a là, en présence, deux désespoirs : et celui de ceux qui vont mourir est égalé peut-être par celui de leurs compatriotes, de leurs camarades, de leurs amis qui n'arrivent pas à les sauver ?

A ce drame, la Nature donnait un décor à la fois sinistre et superbe. La plage de Farman touche aux îles de la Camargue, qui sont un merveilleux paysage. Des peintres, des romanciers aussi, se sont arrêtés dans ce pays de Camargue, décrivant, après Mistral, qui le découvrit dans *Mireio*, ses aspects rudes et charmants, et disant les mœurs encore abruptes de ses habitants, pasteurs de taureaux. Le Rhône est un des fleuves de notre France dont le cours est le plus accidenté. Les poètes ont pu y voir un symbole de l'existence de bien des hommes et de la vie de bien des nations. Il sort, impétueux et pur, des hauts glaciers de l'Alpe. Tout à coup, ayant traversé le Léman, il se perd et disparaît sous terre. Puis, il redevient le fleuve magnifique et bienfaisant qui fait la beauté de Lyon et donne à boire à la terre ardente et desséchée de la vallée. A Arles, il se divise, se perd dans les marais de la Camargue, s'étale sur les terres d'alluvion et les sables mouvants qu'il a amoncelés à ses embouchures, depuis des siècles. Entre ses méandres indécis, et qui changent souvent de place, émergent les îles de Camargue. Leur beauté est incomparable au printemps, quand, sous un ciel clair, la vue se perd à l'infini sur des prairies pleines de fleurs, coupées de bouquets de roseaux bruissants, et s'en va jusqu'à la ligne de la mer, bleue et frai-

gée d'argent. Que de fois j'ai passé là, en chassant, en gardant l'espoir, quelquefois réalisé, de voir s'ouvrir tout à coup devant moi l'éventail rose d'une bande de flamants d'Afrique.

Mais il ne faut pas redouter les mousliques, nombreux à ce point que les chiens ne broussaillent que la tête et les oreilles protégées par des voiles, qui leur donnent l'aspect comique de vieilles dames coiffés en tire-bouchons. Il convient aussi de savoir, d'un pied leste, grimper à propos dans les refuges élevés de distance en distance, lorsqu'un taureau, dérangé par le piéton qu'il ne craint pas, gratte le sable qui vole sous son sabot, baisse son front armé de cornes respectables, et s'apprête à charger. Ces taureaux, tous les ans, quand les *novillos* vont sur leurs neuf ou dix mois, on les pousse près d'Arles, dans une plaine où commence la Camargue. Les charrettes et les voitures, amenées par les curieux venus de toutes parts, sont rangées en demi-cercle, formant une sorte d'amphithéâtre qui évoque l'idée d'un campement de quelque horde de barbares. Les " toucheurs ", cavaliers admirables, montent sur les petits chevaux noirs camarguais. On lâche les taureaux : le cavalier et le cheval, qui se plaît au jeu, s'élançant à leur poursuite. L'homme, en pleine course, saisit les cornes du jeune taureau, le renverse et le marque, d'un fer chaud, au nom du propriétaire du troupeau. C'est la *ferrade*. Les filles de la Vénus d'Arles adorent ce spectacle, ce sport rustique et primitif. Elles mettent, pour y assister, leurs plus beaux atours, le ruban de velours, large, qui serre et fait bouffer en bandeaux leurs cheveux noirs, les lourds pendants d'oreille, le corsage blanc entr'ouvert et la grande croix, qui cache et défend mal du désir la beauté païenne de leurs seins de marbre. C'est à la *ferrade* qu'Ourrias vit Mireio, le bel Ourrias, toucheur de taureaux, qui, à cheval, son trident à la main, poussant jusqu'à la mer son farouche bétail, a l'air de quelque dieu antique...

Mais, en même temps qu'elle a des grâces divines, cette Nature, comme les hommes qui y vivent, a des violences terribles. Le soleil, réverbéré sur les eaux, y est le Moloch, dévorateur

des sables d'Afrique. Et quand, à travers les plaines, l'ouragan sévit, la vague soulève les sables et la vase de la plage, et crée un gouffre noir, que le marin redoute. Cette plage de Faramau est méchante, à ces heures-là, et hostile à l'homme. On n'y compte plus les naufragés, et les dernières années en ont vu plusieurs. A chacun d'eux, on s'est dit qu'il y avait des précautions nouvelles à prendre.

On devait multiplier les feux ; modifier le jeu du phare de Faramau, créer un poste de secours, avec des canots porte-amarres en bon état et un bateau insubmersible. Rien n'a été fait. C'est pour notre administration que les Russes, dirait-on, ont imaginé leur dicton populaire : " On ferme les portes de l'écurie quand les chevaux se sont échappés ! "

Quoi qu'on fasse, d'ailleurs, on diminuera le nombre des drames de la mer ; on ne les supprimera pas. A ceux qui vont opposer l'énergie et la science humaines à la plus formidable des forces de la Nature, il faudra toujours, autour du cœur, le " triple airain " dont parlait Horace. Peut-être est-il bon qu'il en soit ainsi ? Le philanthrope cherche, à bon droit, aidé des hommes de sciences, à diminuer le péril dans l'existence humaine. Mais le philosophe peut souhaiter qu'on n'y réussisse pas trop complètement. Il faut qu'il y ait des métiers, devenant par cela seul les plus nobles de tous, où le sacrifice possible de sa vie soit une vertu professionnelle. Le soldat qui, d'ailleurs, risque sa vie, mais tue, ne sera peut être pas éternel ? Le marin, qui n'immole que lui-même, demeurera. Je pense que c'est déjà parmi les hommes de la mer qu'on trouve les âmes les mieux trempées. Je suis né, sans métaphore, sur la mer, en une maison que vingt pas à peine séparaient d'elle. La mer a été ma nourrice et, enfant, je me suis endormi bercé de son bruit et enivré de son odeur. A ceux qui vivent sur elle, capitaines ou humbles pêcheurs, j'ai gardé une admiration mêlée de tendresse. Et, en même temps que je les admire et que je les envie, je les tiens aussi pour heureux entre tous.

Car ils ont l'âme religieuse, ce qui est une condition du bonheur. Leur religion est, à l'in-

fini, variée. Pour les uns, elle se confond avec une hautaine et stoïque résignation à la fatalité pour d'autres, elle est une sorte de sanctification de l'idée du devoir : pour les plus humbles, elle sera, si vous voulez, une superstition—mais combien utile et touchante ! — qui leur fait retrouver dans le ciel, sous le vocable de quelque saint, la double étoile de Castor et Pollux, qui dissipait l'orage sur les mers des Hellènes et des Latins. Mais, de toute façon, ils sont ceux que la mort ne trouble ni ne surprend. Car, plus que les terriens, ils la voient apparaître devant eux et savent qu'elle choisit son heure.

Souvent, j'ai regardé les yeux des vieux marins. Je les ai trouvés presque toujours profonds et gardant je ne sais quel reflet de l'infini des cieux et des océans. Ces hommes-là ont le temps de méditer et de méditer dans le milieu le plus propice au rêve de l'homme : la mer sans rivages. Ils ont à eux des heures longues, que ne trouble et ne distrait aucune de nos agitations quotidiennes ou de nos vains plaisirs. Cette méditation, qui prend corps en de hautes curiosités chez les marins instruits, qui reste je ne sais quel rêve obscur chez les matelots ignorants, fait des uns et des autres des hommes différents de nous. Combien j'en ai trouvé qui, de cerveau très menblé, et, par conséquent, d'intelligence très compliquée, restaient simples de caractère et de cœur ! Ceux mêmes qui sont atteints des vanités et des vices communs, ont toujours, dans leur âme, un coin de "bleu" et comme un morceau de l'azur du ciel et des mers, entré là par la longue contemplation. Il est rare que, même chez les humbles, on ne trouve pas la conscience de la grandeur de leur métier. Aussi, ils l'aiment avec passion et je les comprends bien d'être ainsi. Tout est et devient chaque jour, dans nos existences, une bataille, de plus en plus âpre. Heureux le marin qui, dût-il, être vaincu un jour dans la lutte, livre bataille à la fureur des éléments et non pas à la méchanceté basse des hommes !

HENRY FOUQUIER.

VERS L'AMOUR.

POLYGAMIE

Tout le monde n'a pas l'esprit si affranchi que les vérités en désaccord avec ce qui plaît soit assurées quand on les produit de trouver un honnête accueil.

J'en ai fait l'épreuve naguère pour avoir parlé de la polygamie comme d'une solution des rapports de l'homme avec la femme qui mérite l'examen. J'insiste pourtant sans me laisser déconcerter. La polygamie gouverne officiellement deux cent soixante-dix millions de musulmans, sans compter tous les hommes de couleurs diverses, que personne n'a jamais songé à grouper dans une statistique, sous l'étiquette nue de "Polygames." En face de cette innombrable armée, la petite phalange des peuples monogames apparaît comme un bataillon sacré ; ce n'est pas seulement dans le Coran et dans la Bible, mais dans l'intelligence historique des conditions de la vie primitive, que l'on trouve l'explication de la polygamie. Elle n'est pas comme d'aucuns l'imaginent un caprice de volupté, mais une nécessité de la propagation de l'être.

Que de fois j'ai rencontré dans les solitudes africaines ces grands troupeaux d'antilopes, de buffles ou de gazelles, qui continuent de vivre selon les lois de la sélection naturelle, dans un décor que l'homme n'a pas encore façonné à son gré. On est toujours frappé du nombre infime des mâles par rapport au troupeau houleux des femelles. Et l'on se demande si la proportion des naissances n'est pas rompue dans la vie sauvage au profit de l'animal maternel.

La vérité, c'est que les mâles se sont entretenus. Il importe au Génie de l'espèce que l'étincelle de vie soit transmise par les plus forts. Un petit nombre de sujets sont nécessaires, pour ensemen- cer ce champ de la vie. C'est pourquoi ces mâles d'élite ont été pourvus d'armes redoutables et aiguës, qui leur permettent d'exterminer leurs rivaux.

Les conditions de guerre perpétuelle dans lesquelles vécurent les peuples pasteurs, tous les nomades, soumettaient les mâles humains à cette

même règle de destruction. Deux raisons venaient encore accroître pour les survivants la nécessité de la polygamie : la misère sociale de la perpétuelle errance et la précocité hâtive des corps féminins dans le régime de la vie sauvage.

Chacun sait qu'il n'y a pas de boutiques dans le Sahara, ni sur les Hauts-Plateaux. Mais a-t-on bien réfléchi aux conséquences familiales de cet isolement ?

Ce n'est pas la même femme qui peut porter l'enfant dans son sein ou à sa mamelle, soigner les troupeaux, préparer la nourriture, filer le vêtement tandis que l'homme use d'une liberté nécessaire pour aller à la chasse, et faire le guet contre l'éternel ennemi. Il est nécessaire que des femmes différentes vaquent à ces différentes fonctions. Les législateurs des peuples nomades ont pensé comme Mahomet que l'homme mettrait la main sur toutes ces créatures enfermées avec lui, dans le cercle étroit de la tente. Ils ont institué le mariage polygame pour substituer la règle à la fantaisie, et faire, comme il est juste, une loi avec une nécessité.

De fait — qu'on me passe le mot — il n'y a jamais dans la tente qu'une femme de "service" : la Noura ou l'Aïcha, qui a entre quinze et vingt-cinq ans. Les autres épouses sont ou des nourrices des enfants, qu'on allaite très tard, ou des intendantes, ou des servantes. Elles ont eu dans les bras de l'homme leur saison de joie. Elles trouvent naturel que la fraîche jeunesse y prenne la place de leur jeunesse fanée. Elles tiennent un peu dans la famille polygame l'emploi des vieilles filles chez nous, qui sœurs de la femme ou du mari, entourent les époux et les enfants de soins dont l'affection cache une pointe d'amertume.

Un marabout du Sud Algérien dont j'avais reçu l'affiliation politique, a commenté, sur ma demande, une plaquette que l'on remet entre les mains de la jeune mariée, quand elle entre dans la tente. Bien entendu, un tolba lui fait lecture de ce cathéchisme qui résume dans quelques préceptes tous ses devoirs d'épouse :

" Ne t'imaginer pas, dit en substance ce Manuel de sagesse pratique, que, parce que tu es la plus

jeune, tu peux entrer dans la tente comme la Reine-des-Caprices. Le cœur de l'homme ne t'appartiendra qu'un moment par jour, à la minute du Désir. Pour le reste, ce seront les Anciennes Epouses qui domineront son esprit. C'est elles, en effet, qui peuvent lui dire : " Rappelle-toi comme tu as gagné tes procès... Comme tu as triomphé de tes ennemis..." Si bien que si toi, la dernière venue, tu ne te fais pas instruire par les épouses anciennes dans cette science du passé qui est la fierté de l'homme, toutes les forces invisibles se ligueraient contre toi, et elles te pousseraient hors de la tente."

Cette indication est merveilleusement intéressante, en ce qu'elle éclaire la polygamie de sa vraie lumière. Ceux qui se sont penchés avec un peu d'attention sur le cœur des femmes savent que si la jalousie masculine est surtout " physique", la jalousie féminine est surtout " intellectuelle" et " morale". L'indolence de pensée, la médiocrité de personnalité où vivent la plupart des femmes de l'Islam, leur rend légère une loi qui pèserait lourdement sur nos femmes chrétiennes. Si, anonymes, les filles du désert s'appellent, pour la forme : l'Étoile, la Perle, la Lumière, la Rose, leur véritable nom, c'est celui des saisons, qui, dans ces pays violents, sans grâce d'aurore ni de crépuscule, se passent, brutales en deux contrastes : l'Été et l'Hiver.

Affirmer que nulle souffrance n'est, pour les femmes musulmanes, la conséquence de cet esclavage serait, je crois, dépasser les limites de leur résignation. Servantes du Désir, elles le trompent sans scrupule, comme des servantes, et pour avoir voulu être le Maître, il arrive que l'homme soit la dupe.

J'ai vu, à Ghardaïa, des Mozabites qui parlaient et écrivaient correctement le français. Ils savaient tenir une comptabilité en partie double. Ils donnaient l'impression de gens très civilisés. Leur règle religieuse les obligeait, avant les départs pour ces voyages qui traversent l'Afrique, de venir déclarer, sur la place publique, qu'ils laissaient leurs femmes enceintes. La loi est formelle : celui qui peut mourir doit laisser à la secte un héritier de son orthodoxie. Il arrive

cependant que ces enfants, laissés en chantier par des époux trop crédules, naissent quinze ou dix-huit mois après le départ de leurs pères supposés. Ces longues grossesses ne surprennent personne. On nomme alors l'enfant : "Celui qui a attendu".

Cette patience est, pour la famille entière un titre d'honneur. Et, dequis tant de siècles que ces maris polygames vivent dans une crédulité si surnaturelle, il ne s'est pas trouvé une femme pour rompre avec cette franc-maçonnerie de complicité et venir dire aux hommes :

—Vous êtes d'étranges benêts avec vos enfants du miracle !

Je ne me lasserai pas de faire remarquer que la polygamie, c'est-à-dire le règne du Désir, est une chaîne aussi lourde à l'homme qu'à la femme. Il s'en affranchit, malgré les tolérances de la loi religieuse, dès que la nécessité ne le courbe pas. C'est ainsi que tous les Berbères qui habitent volontiers les régions montagneuses où l'évolution de la nubilité féminine est plus lente, et qui n'ont d'Orient dans les veines que par des croisements accidentels, sont universellement monogames. De même, les notaires musulmans ont fait cette remarque ; dans les grandes villes algériennes, quand les jeunes filles de bonne famille ont reçu quelque instruction, elles ont une tendance à faire inscrire dans leur contrat, comme une condition du mariage, la clause d'une monogamie rigoureuse.

Ainsi, lentement, comme un continent qui sort de la mer sans secousse, la société musulmane s'élève du Désir à la Passion. Ceux du Sahara l'avaient déjà aperçue "comme un minaret au-dessus de la dune",—témoins ces vers d'un poète chaâmba, qui font pâlir les *Orientales* de notre Victor Hugo :

O le maître des ailes bleues,
Je t'en prie, beau pigeon,
Vole dans l'air, et va voir les Chaâmba.
Informe-toi de Metlili.

Y sont-elles encore ces jeunes filles
Qui laissent flotter leurs ceintures,
Qui gardent le secret dont j'ai ma part,
Et qui sauraient mourir pour leur "frère-du-dé-
[mon" ?

Voit-on encore dans le Sahara
Mériem aux bras polis
Comme la hampe d'un drapeau de la Mecque ?
Les cheveux de Mériem sont des écheveaux de
[soie.

Ses yeux sont la bouche d'un fusil,
Son cou c'est un étendard
Qui se dresse au jour du combat :
Ses seins sont de l'argent mat ;
Son corps c'est de la neige.
De la neige qui tombe en sa saison.
Mériem c'est une jument blanche,
Qui hondit au milieu des goums.
Elle a une selle en fil d'or,
Elle est toute pailletée d'argent.
Hélas ! mon cœur m'a délaissé,
Mon âme est en voyage,
Depuis que j'ai quitté Mériem !
Oh ! mon beau ramier, la vois-tu ?

J'ai recueilli moi-même, sur les lèvres d'une de ces filles du sable, une parole où germait le rêve d'été nelle fidélité qu'un rayon de douceur fait éclore dans le cœur de toute femme.

Celle-ci avait fait partie, pour un temps, des bagages de notre caravane. L'heure des adieux était venue. Je lui dis :

— Tu ne nous oublieras pas, Nedja ?

Elle répondit par ce proverbe de son pays :

— L'amour de l'homme est comme le feu : il brûle et puis il fait de la cendre. Mon amour, à moi, est comme le yakout. Et le yakout est toujours le yakout.

Le "yakout", c'est le rubis.

HUGUES LE ROUX.

INCOMMODITE.

L'enrouement, si désagréable pour celui qui en souffre et pour ceux qui l'entourent, est guéri par quelques doses de BAUME RHUMAL.

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts ; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut-être même n'est-elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sauguet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

Faites abonner vos amis au REVEIL.

L'APPARENCE DE LA SANTE

Dans le langage médical, on emploie beaucoup le mot anémie, qui veut dire tout simplement ; absence, pauvreté du sang. L'anémie n'est pas une maladie proprement dite, mais une disposition qui se rencontre dans la plupart des maladies chroniques. En effet, dans presque toutes les maladies, on peut constater que le sang est appauvri à un degré plus ou moins marqué. Il y a des gens qui sont fortement anémiques, sans avoir perdu l'apparence de la santé, sans avoir maigri, mais le moindre travail, la plus légère occupation fatiguent à l'excès. A ces personnes on conseillera les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard qui rendent au sang épuisé sa force, sa couleur et sa richesse. Dans toutes les pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle sur réception du montant en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 383 bureau de poste, Montréal, ou à la pharmacie Baridon, 1703 rue Ste-Catherine.

Abonnez-vous au REVEIL.

SON BILAN.

Le bilan du BAUME RHUMAL : les affections de la gorge et des poumons guéries radicalement par son emploi. 136.

Morton, Phillips & Cie.

PAPETIERS
FABRICANTS DE LIVRES BLANCS
ET IMPRIMEURS.

1755 et 1757 Rue Notre Dame,
...Montreal.

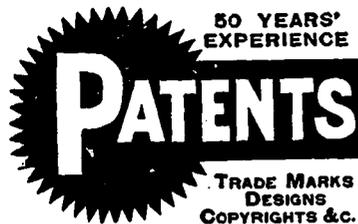
La maison Morton, Phillips & Cie. possède le brevet du

Grand Livre à Feuilles Mobiles
(Loose Leaf Ledger)

de H. C. MILLER.

LE GRAND LIVRE DU SIÈCLE.

On trouvera dans ses magasins un assortiment
Complet de Papeterie.



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un numéro échantillon du REVEIL qui vous sera envoyé gratuitement pendant quatre semaines à toute adresse qui sera fournie au Canada ou aux Etats-Unis.

POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne peut se soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner ; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine,

LA

DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

Masque,
des Taches de Rousseur,
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.

GUÉRISON GARANTIE

Toutes les femmes affectées par le Masque les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur !

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.

S'adresser

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL CANADA